



NATIONS UNIES

Répertoire de la pratique du Conseil de sécurité

SUPPLÉMENT 2016-2017





Nations Unies

Répertoire de la pratique du Conseil de sécurité

Supplément 2016-2017



Département des affaires politiques

**Répertoire de la pratique
du Conseil de sécurité**

Supplément 2016-2017



Nations Unies • New York, 2019

Note

Les appellations employées dans la présente publication et la présentation des données qui y figurent n'impliquent de la part du Secrétariat de l'Organisation des Nations Unies aucune prise de position quant au statut juridique des pays, territoires, villes ou zones ou de leurs autorités, ni quant au tracé de leurs frontières ou limites.

ST/PSCA/1/Add.20

Publication des Nations Unies
Numéro de vente : F.20.VII.1

ISBN 978-92-1-004353-3

Table des matières

	<i>Page</i>
Introduction	vii
Membres du Conseil de sécurité en 2016 et 2017	x
Première partie. Examen des questions relevant de la responsabilité du Conseil de sécurité dans le domaine du maintien de la paix et de la sécurité internationales	
Note liminaire	4
Afrique	
1. La situation concernant le Sahara occidental	5
2. La situation au Libéria	6
3. La situation en Somalie	9
4. La situation au Burundi	15
5. La situation dans la région des Grands Lacs	18
6. La situation concernant la République démocratique du Congo	19
7. La situation en République centrafricaine	23
8. La situation en Guinée-Bissau	29
9. La situation en Côte d'Ivoire	31
10. Région de l'Afrique centrale	34
11. Rapports du Secrétaire général sur le Soudan et le Soudan du Sud	36
12. Consolidation de la paix en Afrique de l'Ouest	46
13. Paix et sécurité en Afrique	49
14. La situation en Libye	54
15. La situation au Mali	58
Amériques	
16. La question concernant Haïti	62
17. Lettres identiques datées du 19 janvier 2016, adressées au Secrétaire général et au Président du Conseil de sécurité par la Représentante permanente de la Colombie auprès de l'Organisation des Nations Unies (S/2016/53)	65
Asie	
18. La situation en Afghanistan	68
19. La situation en République populaire démocratique de Corée	71
20. La situation au Myanmar	72
Europe	
21. La situation à Chypre	73
22. Questions concernant la situation dans l'ex-Yougoslavie	75
A. La situation en Bosnie-Herzégovine	75

B. Résolutions 1160 (1998), 1199 (1998), 1203 (1998), 1239 (1999) et 1244 (1999) du Conseil de sécurité	76
23. Lettre datée du 28 février 2014, adressée à la Présidente du Conseil de sécurité par le Représentant permanent de l'Ukraine auprès de l'Organisation des Nations Unies (S/2014/136)	78
Moyen-Orient	
24. La situation au Moyen-Orient	79
25. La situation au Moyen-Orient, y compris la question palestinienne	96
26. La situation concernant l'Iraq	103
Questions thématiques	
27. Opérations de maintien de la paix des Nations Unies	106
28. Questions concernant le Tribunal pénal international pour l'ex-Yougoslavie et le Tribunal pénal international pour le Rwanda	111
29. Le sort des enfants en temps de conflit armé	115
30. Protection des civils en période de conflit armé	121
31. Armes de petit calibre	129
32. Questions d'ordre général relatives aux sanctions	130
33. Les femmes et la paix et la sécurité	131
34. Menaces contre la paix et la sécurité internationales résultant d'actes de terrorisme	142
35. Exposés	150
36. Mission du Conseil de sécurité	153
37. Questions concernant la non-prolifération	154
A. Non-prolifération des armes de destruction massive	154
B. Non-prolifération	158
C. Non-prolifération : République populaire démocratique de Corée	160
38. Consolidation et pérennisation de la paix	163
39. Menaces contre la paix et la sécurité internationales	166
40. Maintien de la paix et de la sécurité internationales	167
41. Coopération entre l'Organisation des Nations Unies et les organisations régionales et sous-régionales aux fins du maintien de la paix et de la sécurité internationales	178
Deuxième partie. Règlement intérieur provisoire et faits nouveaux concernant la procédure	
Note liminaire	186
I. Réunions et procès-verbaux	188
II. Ordre du jour	207
III. Représentation et vérification des pouvoirs	216
IV. Présidence	216
V. Secrétariat	220

VI.	Conduite des débats	222
VII.	Participation	225
VIII.	Prise de décisions et vote	232
IX.	Langues	247
X.	Caractère provisoire du Règlement intérieur	248
	Troisième partie. Buts et principes de la Charte des Nations Unies	
	Note liminaire	251
I.	Principe de l'égalité de droits des peuples et de leur droit à disposer d'eux-mêmes, aux termes du paragraphe 2 de l'Article 1.	252
II.	Interdiction de recourir à la menace ou à l'emploi de la force, aux termes du paragraphe 4 de l'Article 2	255
III.	Obligation de s'abstenir de prêter assistance à la cible d'une action coercitive décidée par le Conseil, prévue au paragraphe 5 de l'Article 2	266
IV.	Non-intervention des Nations Unies dans les affaires intérieures des États (Article 2, paragraphe 7)	267
	Quatrième partie. Relations avec les autres organes de l'Organisation des Nations Unies	
	Note liminaire	273
I.	Relations avec l'Assemblée générale	274
II.	Relations avec le Conseil économique et social	292
III.	Relations avec la Cour internationale de Justice	295
	Cinquième partie. Fonctions et pouvoirs du Conseil de sécurité	
	Note liminaire	299
I.	Responsabilité principale du Conseil de sécurité en matière de maintien de la paix et de la sécurité internationales	300
II.	Obligation dans laquelle se trouvent les États Membres d'accepter et d'appliquer les décisions du Conseil de sécurité en vertu de l'Article 25	308
III.	Responsabilité du Conseil de sécurité d'élaborer des plans visant à réglementer les armements en vertu de l'Article 26	311
	Sixième partie. Examen des dispositions du Chapitre VI de la Charte	
	Note liminaire	315
I.	Soumission de différends et de situations au Conseil de sécurité	317
II.	Enquêtes sur des différends et établissement des faits	320
III.	Décisions du Conseil de sécurité touchant le règlement pacifique des différends	337
IV.	Débat institutionnel concernant l'interprétation ou l'application des dispositions du Chapitre VI de la Charte	349
	Septième partie. Action en cas de menace contre la paix, de rupture de la paix et d'acte d'agression (Chapitre VII de la Charte)	
	Note liminaire	360
I.	Constatation, en vertu de l'Article 39 de la Charte, de l'existence d'une menace contre la paix, d'une rupture de la paix ou d'un acte d'agression	363

II.	Mesures provisoires prises en vertu de l'Article 40 de la Charte pour empêcher l'aggravation d'une situation	375
III.	Mesures n'impliquant pas l'emploi de la force armée, prises en vertu de l'Article 41 de la Charte	377
IV.	Mesures prises en vertu de l'Article 42 de la Charte pour maintenir ou rétablir la paix et la sécurité internationales	408
V.	Examen des Articles 43 à 45 de la Charte	414
VI.	Rôle et composition du Comité d'état-major en vertu des Articles 46 et 47 de la Charte	418
VII.	Action requise de la part des États Membres en vertu de l'Article 48 de la Charte	418
VIII.	Assistance mutuelle en application de l'Article 49 de la Charte	422
IX.	Difficultés économiques particulières de la nature décrite à l'Article 50 de la Charte	424
X.	Droit de légitime défense, individuelle ou collective, en vertu de l'Article 51 de la Charte	425
	Huitième partie. Organismes ou accords régionaux	
	Note liminaire	433
I.	Examen des dispositions du Chapitre VIII de la Charte au titre des questions thématiques	436
II.	Prise en compte des efforts déployés par les organismes ou accords régionaux aux fins du règlement pacifique des différends	441
III.	Opérations de maintien de la paix menées par des organismes ou accords régionaux	448
IV.	Autorisation donnée par le Conseil de sécurité pour l'application de mesures coercitives par des organismes ou accords régionaux	456
V.	Présentation de rapports par des organismes ou accords régionaux sur leurs activités en matière de maintien de la paix et de la sécurité internationales	459
	Neuvième partie. Organes subsidiaires du Conseil de sécurité : comités, tribunaux et autres organes	
	Note liminaire	466
I.	Comités	467
II.	Groupes de travail	482
III.	Organes d'enquête	484
IV.	Tribunaux	485
V.	Commissions ad hoc	486
VI.	Conseillers, envoyés et représentants spéciaux	486
VII.	Commission de consolidation de la paix	489
VIII.	Organes subsidiaires du Conseil dont la création a été proposée, mais qui n'ont pas été créés	492
	Dixième partie. Organes subsidiaires du Conseil de sécurité : opérations de maintien de la paix et missions politiques spéciales	
	Note liminaire	498
I.	Opérations de maintien de la paix	498
II.	Missions politiques spéciales	522
	Index	535

Introduction

Le présent volume est le vingtième supplément au *Répertoire de la pratique du Conseil de sécurité, 1946-1951*, paru en 1954. Il porte sur les débats tenus par le Conseil de sécurité de la 7600^e séance, le 11 janvier 2016, à la 8151^e séance, le 22 décembre 2017. Le premier volume du *Répertoire* et les autres suppléments peuvent être consultés sur le site Web du Conseil de sécurité.

Le *Répertoire* a été établi à la demande de l'Assemblée générale, conformément à sa résolution 686 (VII) du 5 décembre 1952, intitulée « Moyens de rendre plus accessible la documentation relative au droit international coutumier ». Il constitue un guide des débats du Conseil et présente sous une forme aisément accessible les pratiques et procédures auxquelles ce dernier a recours. Le *Répertoire* ne vise nullement à remplacer les procès-verbaux du Conseil, seuls comptes rendus complets et autorisés des délibérations de cet organe.

Les rubriques employées pour l'organisation des informations fournies dans le présent document ne signifient pas qu'il existe des procédures ou des pratiques autres que celles qui ont été établies clairement et incontestablement par le Conseil lui-même. Le Conseil demeure à tout moment, dans le cadre de la Charte des Nations Unies, de son propre Règlement intérieur provisoire et de la pratique établie au moyen de notes de son président, maître de sa procédure. Par souci de clarté, cette introduction comporte un tableau des membres du Conseil durant la période considérée.

Dans le présent supplément, on a généralement conservé les rubriques sous lesquelles les pratiques et procédures du Conseil étaient présentées dans le premier volume. Certains aménagements ont toutefois été apportés, le cas échéant, afin de mieux rendre compte de la pratique du Conseil. Par exemple, les informations figurant dans la première partie du présent volume sont présentées par région ou regroupées sous une rubrique consacrée aux questions thématiques.

Le *Répertoire de la pratique du Conseil de sécurité* couvre quatre grands domaines : l'application du Règlement intérieur provisoire, l'application des Articles de la Charte des Nations Unies, les organes subsidiaires du Conseil de sécurité (y compris les opérations de maintien de la paix, les missions politiques spéciales, les comités des sanctions et les groupes d'experts associés), et un aperçu des activités du Conseil pour chaque question dont il est saisi. Pour les années 1946-2007, chaque supplément au *Répertoire* couvre généralement une période de deux à quatre années, et est organisé en 12 chapitres. Depuis 2008, chaque supplément couvre une période de deux années et est organisé en 10 parties.

De 1946 à 2007, les 12 chapitres couvrent les sujets suivants :

Chapitre I	Règlement intérieur provisoire du Conseil de sécurité (Articles 28, 30 et 98 de la Charte, articles 1 à 5, 13 à 36 et 40 à 67 du Règlement intérieur)
Chapitre II	Ordre du jour (articles 6 à 12 du Règlement intérieur)
Chapitre III	Participation aux débats du Conseil de sécurité (Articles 31, 32 et paragraphe 1 de l'Article 35 de la Charte, articles 37 à 39 du Règlement intérieur)
Chapitre IV	Vote (Article 27 de la Charte ; article 40 du Règlement intérieur)
Chapitre V	Organes subsidiaires du Conseil de sécurité

Chapitre VI	Relations avec les autres organes de l'Organisation des Nations Unies
Chapitre VII	Pratique relative aux recommandations adressées à l'Assemblée générale en ce qui concerne les Membres de l'Organisation des Nations Unies
Chapitre VIII	Examen des questions relevant de la responsabilité du Conseil de sécurité dans le domaine du maintien de la paix et de la sécurité internationales (par question)
Chapitre IX	Décisions prises par le Conseil de sécurité dans l'exercice de ses autres fonctions et pouvoirs
Chapitre X	Examen des dispositions du Chapitre VI de la Charte
Chapitre XI	Examen des dispositions du Chapitre VII de la Charte
Chapitre XII	Examen des dispositions d'autres articles de la Charte (paragraphe 2 de l'Article 1, paragraphes 4, 5, 6 et 7 de l'Article 2, Articles 24, 25, 52 à 54, 102 et 103)

Depuis 2008, les 10 parties couvrent les domaines suivants :

Première partie	Examen des questions relevant de la responsabilité du Conseil de sécurité dans le domaine du maintien de la paix et de la sécurité internationales
Deuxième partie	Règlement intérieur provisoire et faits nouveaux concernant la procédure
Troisième partie	Buts et principes de la Charte des Nations Unies
Quatrième partie	Relations avec les autres organes de l'Organisation des Nations Unies
Cinquième partie	Fonctions et pouvoirs du Conseil de sécurité (Chapitre V de la Charte)
Sixième partie	Examen des dispositions du Chapitre VI de la Charte
Septième partie	Action en cas de menace contre la paix, de rupture de la paix et d'acte d'agression (Chapitre VII de la Charte)
Huitième partie	Accords régionaux (Chapitre VIII de la Charte)
Neuvième partie	Organes subsidiaires du Conseil de sécurité : comités, tribunaux et autres organes
Dixième partie	Organes subsidiaires du Conseil de sécurité : opérations de maintien de la paix et missions politiques spéciales

Le *Répertoire* est élaboré à partir de documents publiés du Conseil de sécurité. Les cotes des documents de l'Organisation des Nations Unies se composent de lettres et de chiffres. Les documents du Conseil de sécurité portent une cote qui comprend l'année et un numéro séquentiel (par exemple [S/2017/1037](#)). Les références aux procès-verbaux des séances du Conseil sont présentées sous la forme [S/PV.8133](#), les séances étant numérotées consécutivement, en commençant par la première, tenue en 1946. Comme dans les suppléments récemment publiés, il est fait ici référence uniquement aux procès-verbaux provisoires des séances du Conseil, sachant qu'on a mis fin à la publication des comptes rendus des séances dans la série des Documents officiels.

Les résolutions et décisions du Conseil de sécurité, ainsi que les déclarations et notes de son président et les échanges de lettres entre le Président et le Secrétaire général sont publiés dans les recueils annuels des *Résolutions et décisions du Conseil de sécurité*. Les résolutions sont désignées par un numéro suivi entre parenthèses de l'année d'adoption, par exemple résolution 2396 (2017). Depuis 1994, les déclarations faites par le Président au nom du Conseil portent une cote qui suit le modèle suivant : S/PRST/2016/1. Avant cette date, les déclarations du Président, de même que les autres documents du Conseil, portaient une cote séquentielle fondée sur l'ordre chronologique de publication (par exemple S/25929).

Les lecteurs qui souhaitent consulter le compte rendu intégral d'une séance ou le texte d'un document du Conseil de sécurité mentionné dans le *Répertoire* peuvent le faire sur le site Web officiel du Centre de documentation de l'Organisation des Nations Unies, à l'adresse <https://www.un.org/fr/sections/general/documents/index.html>. Pour accéder aux documents du Conseil de sécurité à partir de ce site, il suffit de cliquer sur le lien « Système de diffusion électronique des documents des Nations Unies (SÉDOC ou ODS) » ou sur l'un des liens qui mènent directement à certaines catégories de documents. Les volumes des *Résolutions et décisions* sont accessibles par cote (S/INF/71 pour 2015/16 et S/INF/72 pour 2017).

Membres du Conseil de sécurité en 2016 et 2017

2016	Angola	2017	Bolivie (État plurinational de)
	Chine		Chine
	Égypte		Égypte
	Espagne		États-Unis d'Amérique
	États-Unis d'Amérique		Éthiopie
	Fédération de Russie		Fédération de Russie
	France		France
	Japon		Italie
	Malaisie		Japon
	Nouvelle-Zélande		Kazakhstan
	Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord		Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord
	Sénégal		Sénégal
	Ukraine		Suède
	Uruguay		Ukraine
	Venezuela (République bolivarienne du)		Uruguay